

RESIDENCE DU RUANDA,
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 6 novembre 1951.-

N° 2943 / A.I.M.O.

Objet:
Acquits I.C. 1951.

ASTRIDA



2237

M
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli,
le P.V. de dévalorisation de 500 acquits I.C. 1951 pour extra-
coutumiers et contractés, en double exemplaires.

Pour l'Administrateur de Territoire,
W. ANTONISSEN,
Le Comptable Territorial, 920
E. LENOIR,

A Monsieur le Directeur Provincial des A.I.M.O.
à

USUMBURA.-

P.V. DE DEVALORISATION D'AQUITS I.C. 1951.

L'an mil neuf cent cinquante et un, le vingtième jour du mois d'octobre, Nous, Lenoir Hilaire, Comptable Territorial (920) à Astrida, en présence de Monsieur DELVAULX, A., Administrateur Assistant remplaçant l'Administrateur de Territoire, avons procédé à la dévalorisation des acquits d'impôt de capitation suivant:

- 1) pour Extra-Coutumiers à 120 frs
les acquits n° 49001 à 49100 soit: 100 acquits.
- 2) pour Contractés à 135,50 frs.
les acquits n° 48001 à 48400 soit: 400 acquits.

Ainsi fait à Astrida aux jour, mois et an que dessus.

L'Administrateur Territorial Assistant,
A. DELVAULX,



Le Comptable Territorial, 920
E. LENOIR,

